

Conseil municipal des jeunes d'Aigurande

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - mercredi 27 FEVRIER 2008-

L'An deux mil huit, le mercredi 27 janvier, à 15 heures, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville d'AIGURANDE, élus le 12 novembre 2007 se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Anthony ROUAULT, Maire, dans la salle du conseil.

Etaient présents : MM. COURTAUD et BOUSSAGEON, maire et adjoint de la commune d'Aigurande.

M. Clément BOURDEAU, Mlle Lisa CALIAN, M. Clément CHAUMEAU, Melle Camille GENTAL, M. Anthony GOUNEAU, M. Kevin LACOUR

Etait absent : M. Thibault BONNET (excusé)

M. LABBE, principal du collège était excusé.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance le plus jeune des membres présents : M. Clément BOURDEAU.

Le procès verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

M. Anthony Rouault, maire junior indique qu'aucune commission n'a été envisagée.

Le nombre peu élevé de conseillers ne justifierait pas la création de commissions.

Les projets suivants sont proposés :

- réaménager le terrain de foot « du bas »
- reprendre le projet d'aménagement de la salle de jeux. proposée par le précédent conseil
- organiser un après midi « propreté de la ville »

M. COURTAUD, sur la base de ces propositions, précise que le terrain de foot en question n'appartient pas à la commune, mais à la Communauté de Communes.

Il rappelle au passage que la communauté de communes est un groupement de communes constitué pour mener à bien ensemble des projets que seules les communes n'auraient pas pu réaliser.

Il précise aussi que dans les affaires qui intéressent le conseil municipal des jeunes plus particulièrement, le dojo et le gymnase appartiennent également à la communauté de communes.

Le conseil municipal junior émet donc le vœu que leur demande soit présentée à la Communauté de Communes.

M. le maire propose qu'une visite soit effectuée sur des sites de terrains réalisés dans les divers matériaux : en herbe, en stabilisé, en synthétique.

Suite à quoi, le conseil municipal des jeunes pourra opter pour un type de terrain, chiffrer le projet et présenter sa demande à la Communauté de Communes ;

Pour l'après-midi propreté, il pourrait être lié à l'accueil par la ville d'Aigurande du départ de la 6^{ème} étape du Tour de France 2008.

Le conseil municipal des jeunes approuve cette proposition.

Il pourrait y avoir un concours organisé avec remises de lots en rapport avec le tour de France.

La prochaine réunion du conseil aura lieu après les élections municipales et elle sera l'occasion de visiter des installations.

Une convocation séparée sera envoyée à chaque conseiller.